



Déclaration du CCN des 27 et 28 mai 2015

Le Comité confédéral national, réuni les 27 et 28 mai 2015, a décidé de la tenue du 51^e congrès de la CGT, du 18 au 22 avril 2016, à Marseille. Il souhaite que la préparation de ce congrès soit extraordinaire, en favorisant les échanges et l'implication des syndiqués dans la construction de nos orientations.

Pour cela, nous avons décidé un plan de visite d'au moins 2000 syndicats. A ce jour, déjà 350 s'y sont engagés. Ces visites seront l'occasion de faire vivre la démocratie interne et d'aborder l'ensemble des enjeux auxquels doit faire face le syndicalisme en France comme en Europe.

Le congrès de la Confédération européenne des syndicats, qui aura lieu à Paris, fin septembre 2015, devrait être aussi l'occasion d'unir le syndicalisme dans une posture offensive pour construire un modèle social en rupture avec le libéralisme européen et qui réponde aux attentes des travailleurs.

Nous avons besoin de répondre à toutes les situations de travail ou de non travail des salariés et des retraités.

Les organisations de la CGT doivent être en phase avec le salariat tel qu'il est dans la diversité de situations, de métiers, de statuts, de catégories.

Le processus de luttes unitaires que nous avons engagé, et que nous allons poursuivre, fait partie des travaux pratiques de cette préparation de congrès. Nous voulons conjuguer contestations et propositions pour obtenir des succès.

Le 9 avril a témoigné d'une volonté des syndiqués, des salariés, des retraités et des privés d'emplois, de se mobiliser pour leurs revendications.

Depuis le début de l'année, de nombreuses luttes - souvent gagnantes - se développent dans les entreprises.

Très souvent les revendications portent sur les salaires et le niveau des pensions. Les augmenter est une nécessité sociale et économique. La rémunération des salariés est bien trop basse au regard de leur travail, de leurs qualifications et de leurs besoins. Il faut une autre répartition des richesses créées par le travail.

La CGT vient de lancer une pétition sur les salaires, les pensions et les minima sociaux. Le CCN invite tous les syndicats à faire signer ces pétitions, engager des luttes pour obtenir des augmentations. Le 25 juin prochain, partout en France, ces pétitions seront remises aux préfetures, aux chambres patronales et, à Paris, au Ministère du Travail, dans le cadre de la journée d'action et de grève que le CCN propose aux salariés.

Le 7 juillet, comme chaque année, quatre caravanes de la CGT prendront la route pour aller rencontrer les saisonniers et des salariés sur leurs lieux de vacances. Comme chaque année, aussi, nous serons présents dans la caravane du Tour de France cycliste pour, là aussi, aller à la rencontre des salariés.

Dès début septembre, nous tiendrons des meetings de rentrée dans différentes régions pour préparer des mobilisations et une rentrée offensive, la plus unitaire possible. Nous y lancerons notre campagne de réduction du temps de travail à 32 heures.

La lutte des salariés des Hôpitaux de Paris contre la réforme de Martin Hirsch, lutte saluée par le CCN, témoigne de l'attachement des salariés à leur RTT et leur volonté de faire correctement leur travail dans de bonnes conditions, pour eux-mêmes et pour les patients.

Les atteintes aux droits de grève et aux libertés syndicales qui se développent de plus en plus sont inacceptables. Nous les condamnons. À l'exemple du premier succès sur la Bourse du Travail de Châteauroux - où, après douze ans de bataille contre l'expulsion des organisations syndicales, celles-ci viennent d'obtenir la condamnation de la mairie, en procédure de référé -, nous invitons nos organisations à agir contre toutes les discriminations et pour des droits nouveaux, notamment lors de la journée du 23 septembre prochain.

Dans la poursuite du processus engagé le 9 avril, la perspective d'une journée de mobilisation unitaire fin septembre est proposée au débat avec les salariés.

Combative, contestataire, force de propositions, la CGT entend faire progresser le rapport en faveur du monde du travail et invite les salariés et les retraités à renforcer et à se syndiquer à la CGT.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 29 mai 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr